

TABLE DES MATIÈRES

		Page
1.	OUVERTURE.....	4
2.	MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
3.	ACCUEIL D'UN NOUVEAU MEMBRE	5
4.	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	5
5.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE.....	5
6.	CORRESPONDANCE	5
7.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	5
8.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-131130	5
9.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	6
9.1.	(14) Planification stratégique – Osez rêver!.....	6
9.2.	(20.1) Uniformisation des normes d'enregistrement des réunions, d'archivage et de rédaction des procès-verbaux du Sénat académique et du Conseil des gouverneurs	6
9.3.	(23.1) Présentation des budgets de l'Université de Moncton	6
9.4.	Autres.....	6
10.	RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	6
11.	BUDGET 2014-2015 DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON.....	9
12.	RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-140113, CEX-140120, CEX-140311 ET CEX-140411.....	12
13.	AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX CEX.....	12
13.1.	CEX-140113.....	12
13.1.1.	Autres.....	12
13.2.	CEX-140120.....	12
13.2.1.	Autres.....	12
13.3.	CEX-140311.....	12
13.3.1.	Rapport des ressources humaines	12
13.3.2.	Autres.....	13
13.4.	CEX-140411.....	13
13.4.1.	Autres.....	13
14.	RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-140127.....	13
15.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	13
15.1.	Évaluation du programme de Baccalauréat en gestion de l'information	13
15.2.	Nouveau programme articulé de Baccalauréat appliqué en gestion des réseaux de distribution.....	15
16.	NOMINATION AU POSTE DE VICE-RECTRICE, VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE	15
17.	UdeM DÉVELOPPEMENT INC.	16
18.	RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE	16
19.	RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE.....	16
20.	RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION.....	16
21.	RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT	17
22.	PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-140306 ET SAC-140307.....	17
23.	AFFAIRES NOUVELLES.....	17
23.1.	Ordre du mérite Bleu et Or.....	17
23.2.	Remerciements	17
24.	PROCHAINE RÉUNION	17
25.	CLÔTURE	18

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
DOCUMENTS	19
DOCUMENT A : Ordre du jour adopté.....	A(1-2)
DOCUMENT B : Rapport du recteur et vice-chancelier.....	B(1-35)
DOCUMENT C : Budget 2014-2015 de l'Université de Moncton.....	C(1-47)
DOCUMENT D : Procès-verbal du Comité conjoint de la planification CCJ-140127	D(1)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/45>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version complète ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

1. OUVERTURE

8 h 35 : Le président, monsieur Raymond Lanteigne, souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il donne la liste des personnes excusées. Il s'agit de la 232^e séance du Conseil des gouverneurs.

Propos d'ouverture du président

Le président rappelle que les journées de formation du Conseil des gouverneurs qui ont eu lieu en février dernier ont été productives à bien des égards. Le Conseil des gouverneurs est une instance décisionnelle supérieure composée de nombreuses intervenantes et de nombreux intervenants ayant des expériences différentes. Le président rappelle certains propos de monsieur Michel Nadeau, conférencier. Il rappelle que chaque gouverneur a un rôle important à jouer au sein de l'organisation et doit veiller à l'intérêt supérieur de l'Institution. Il indique que le Conseil des gouverneurs doit développer des stratégies porteuses d'avenir et travailler au niveau de la macro-gestion plutôt que de la micro-gestion.

Par ailleurs, le président note qu'il a retenu certaines suggestions de monsieur Nadeau notamment sur le nombre de réunion par année du Conseil, sur le nombre de gouverneurs qui est plutôt élevé selon lui et sur le rôle et les attributions du Comité exécutif qui sont probablement dépassées.

Enfin, les sessions de formation ont été profitables et celles-ci pourraient être répétées régulièrement.

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Le président demande aux membres d'avoir une pensée pour les personnes suivantes qui sont décédées récemment :

- **Médard Collette**, décédé le 5 janvier 2014. Il était vice-recteur émérite (1967-1994) et recteur par intérim (1980), Université de Moncton.
- **Clarence Gagnon**, décédé le 5 janvier 2014. Il était directeur à la retraite du Service d'entretien et de réparation, Campus de Moncton.
- **Mohamed Zeitoun**, décédé en janvier 2014. Il était professeur à la retraite et chargé de cours à la Faculté d'administration, Campus de Moncton.
- **Léopold Laplante**, décédé le 2 février 2014. Il était tour à tour professeur et administrateur à la retraite au Collège de Bathurst et à l'Université de Moncton, Campus de Moncton.
- **Annette Poirier**, décédée le 3 février 2014. Elle était agente de développement à l'Éducation permanente, Campus de Moncton.
- **Père Omer Léger**, décédé le 15 février 2014. Il était professeur émérite en sciences sociales, Campus de Moncton.
- **Marie-Andrée Charbonneau**, décédée le 24 février 2014. Elle était professeure au Département de philosophie de la Faculté des arts et des sciences sociales, Campus de Moncton.
- **Wilfred Hébert**, décédé le 5 mars 2014. Il était employé à la retraite du Service d'entretien et de réparation, Campus de Moncton.
- **Manfred Winter**, décédé le 7 avril 2014. Il était professeur à la retraite de la Faculté des arts et des sciences sociales, Campus de Moncton.
- **Herménégilde Mallet**, décédé le 9 avril 2014. Il était membre du conseil d'administration de l'Association des anciens, anciennes et amis du Campus de Shippagan depuis de nombreuses années.

3. ACCUEIL D'UN NOUVEAU MEMBRE

Le président souhaite la bienvenue au nouveau membre, soit monsieur Moncef Lakouas, président de la FÉÉCUM et étudiant au Campus de Moncton.

4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle selon la secrétaire générale.

6. CORRESPONDANCE

Aucune.

7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1-2

Modifications

- Au point 12 : ajout du procès-verbal CEX-140411 à la liste des procès-verbaux du CEX à recevoir
- Ajout du point 13.4 : *CEX-140411*
- Ajout du point 13.4.1 : *Autres*
- Au point 18 : le *Rapport du Comité de gouvernance* sera présenté par monsieur Hermel Landry.
- Ajout du point 23.1 : *Ordre du mérite Bleu et Or*

R : 01-CGV-140412

Adélard Cormier, appuyé par Neil Vibert, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel qu'il a été modifié. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-131130**Corrections**

- À la page 9, au point 11.1.3, dans la section de la Faculté des arts et des sciences sociales, il faut lire que le congé sabbatique de type A pour **Mourad ALI-KHODJA** du département de sociologie sera du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

R : 02-CGV-140412

Stéphane Robichaud, appuyé par Georges Arsenault, propose :

« Que le procès-verbal CGV-131130 soit adopté tel qu'il a été corrigé. »

Vote sur R02

Pour 18

Abstention 1

ADOPTÉE

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

9.1. (14) Planification stratégique – Osez rêver!

Le recteur et vice-chancelier indique que le projet de la planification stratégique se poursuit dans le but de développer un plan d'action robuste et ambitieux. Il rappelle que, à la suite de l'adoption du plan stratégique, plusieurs rencontres ont eu lieu : rencontre avec les doyennes et les doyens, rencontre avec le conseil d'administration de l'ABPPUM, rencontres avec la chercheuse institutionnelle pour identifier des indicateurs de rendement. Il ajoute que d'autres rencontres auront lieu au Campus de Shippagan et au Campus d'Edmundston prochainement.

Au sujet du chantier portant sur la gouvernance, le recteur et vice-chancelier indique que le Comité de gouvernance a développé un plan d'action triennal, dont de nombreuses activités rejoignent les objectifs du plan stratégique.

Le recteur et vice-chancelier explique que les rencontres avec les doyennes et les doyens sont très importantes pour le chantier portant sur l'enseignement et sur l'expérience étudiante. Les réflexions portent notamment sur l'évolution de l'institution et celle des facultés et écoles.

9.2. (20.1) Uniformisation des normes d'enregistrement des réunions, d'archivage et de rédaction des procès-verbaux du Sénat académique et du Conseil des gouverneurs

Le dossier portant sur l'uniformisation des normes d'enregistrement des réunions, d'archivage et de rédaction des procès-verbaux du Sénat académique et du Conseil des gouverneurs a été délégué au Comité de gouvernance. Ce dossier fera partie du plan d'action triennal du Comité.

Le Comité de gouvernance recevra toutes les informations faisant partie du dossier semblable qui a été examiné par le Sénat académique.

9.3. (23.1) Présentation des budgets de l'Université de Moncton

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines rappelle que l'ABPPUM et la FÉÉCUM ont demandé que certains postes de dépenses soient ventilés davantage dans la présentation des budgets et des états financiers. Il indique que cette demande a été examinée par le Comité de finance et le Comité de gouvernance. Les comités sont d'avis qu'une ventilation plus transparente comme celle de l'année 2006 permettrait une meilleure présentation des budgets. Toutefois, en ce qui concerne les états financiers, les comités sont d'avis qu'il faut continuer de suivre les normes comptables. Les modifications ont été apportées aux documents pour l'adoption du budget 2014-2015.

9.4. Autres

Aucune autre question n'est soulevée.

10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Voir le Document B, p. 1-35

Présentation du recteur et vice-chancelier

Le recteur et vice-chancelier présente son rapport qui couvre la période du 1^{er} décembre 2013 au 11 avril 2014. La partie I du rapport présente plusieurs dossiers prioritaires qui ont fait l'objet de démarches soutenues de la part des membres de l'Équipe de direction. Dans la partie II, on y retrouve une brève description d'un certain nombre de dossiers divers ainsi qu'un bilan non exhaustif des activités ayant marqué la vie universitaire au cours des derniers mois. Les faits saillants sont les suivants :

Planification stratégique : un rêve qui nous appartient! – Au cours des quatre derniers mois, un processus de rencontres a été entamé afin de faire connaître le plan stratégique dans la communauté. Des rencontres ont eu lieu avec les doyennes et les doyens, des politiciennes et des politiciens, des membres influents de la communauté, ainsi qu'avec l'ABPPUM et la chercheuse institutionnelle. La prochaine étape sera d'établir un plan d'action pour mettre en œuvre les objectifs du plan stratégique.

10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)

Un membre demande comment l'on va passer à l'action. Le recteur et vice-chancelier explique qu'un tableau de bord est en cours de préparation et que celui-ci sera développé en fonction des cinq chantiers identifiés dans le plan stratégique. Il indique que les rencontres en cours sont importantes pour identifier les actions clefs notamment celles liées à l'enseignement.

Annnonce du gouvernement du Nouveau-Brunswick sur le financement des universités – Le 19 mars 2014, le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail a annoncé un investissement pour l'exercice financier 2014-2015. Dans l'enveloppe annoncée, on note une augmentation de 2 % de l'aide aux universités, soit de 4,2 M \$ pour cette année. De plus, on note l'ajout de 3,3 M \$ pour les programmes de remboursement des droits de scolarité.

Sur ce point, le recteur et vice-chancelier rappelle qu'on ne peut compter sur une augmentation de 2 % en 2015-2016. Des rencontres avec les chefs des partis politiques auront lieu afin de discuter de l'importance de l'Université de Moncton, sa spécificité et son unicité. Bref, l'enveloppe de l'Université de Moncton doit continuer de croître, car l'éducation est un pilier du développement de la société.

Négociations collectives – Au Campus de Moncton, les négociations entre l'Employeur et l'Association des employés de l'Université de Moncton (AEUM) ainsi que l'Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton (APAPUM) se poursuivent. De plus, des négociations entre l'Employeur et l'Association des membres du personnel enseignant contractuel à temps partiel – chargées et chargés de cours (ABPPUM – unité II) sont en préparation. Enfin, notons que l'entente collective entre l'Employeur et l'Association des bibliothécaires, des professeures et professeurs de l'Université de Moncton (ABPPUM) prendra fin le 30 juin 2014.

Au Campus de Shippagan, les négociations entre l'Employeur et l'Association du personnel de soutien de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan (APSUMCS) se poursuivent. À noter que l'entente collective entre l'Employeur et l'Association des professeures et professeurs de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan (APPUMCS) prendra fin le 30 juin 2014.

Au Campus d'Edmundston, les négociations entre l'Employeur et l'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton, Campus d'Edmundston (ABPPUMCE) se poursuivent. Cette entente a pris fin le 30 juin 2013.

UdeM Développement Inc. – Un nouveau directeur général a été nommé pour prendre la relève de monsieur Georges Bouchard qui a pris sa retraite récemment. Monsieur George Corriveau, ingénieur de formation et ancien député provincial, a déjà entamé son mandat. Au sujet du projet de l'établissement d'un Centre de conférences et d'un Centre médical, à la suite d'un appel d'offres, aucune proposition n'a été retenue. Le directeur analyse présentement les commentaires reçus afin de déterminer si un nouveau concours s'avère nécessaire.

Un membre demande si le projet avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick ira de l'avant. Le recteur et vice-chancelier explique que ce projet est toujours en discussion. Il appert que le besoin d'avoir un endroit pour offrir les programmes articulés en sciences et le programme Cœur en santé ainsi que pour loger Sportsmed et certains laboratoires est réel. Les discussions se poursuivent avec le réseau Vitalité et les représentants du gouvernement. Ce projet s'inscrit dans l'axe « Santé » de l'Université de Moncton. Sur ce point, un membre indique que ce genre de projet ne doit pas créer des mouvements nord-sud qui auraient comme conséquence des migrations interprovinciales ayant des impacts économiques désavantageuses pour les régions du nord de la province.

Recrutement étudiant / Admission en milieu scolaire (AMS) – Le projet d'admission en milieu scolaire a permis d'offrir une admission à 607 élèves des écoles secondaires francophones de la province, soit à 27,8 % des élèves de la douzième année, ce qui représente une légère augmentation (1,2 %) sur le taux de l'an dernier. Du nombre total, 96 ont été admis au Campus d'Edmundston, 419 au Campus de Moncton et 92 au Campus de Shippagan.

10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)

Par rapport au recrutement, une membre soulève la question de l'immigration et son lien avec le recrutement international. Selon elle, il s'agit d'une question de fond et l'Université doit se questionner sur l'importance qu'elle accorde à l'immigration. On note que le Nouveau-Brunswick reçoit plus d'immigrants anglophones que francophones. La vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales indique que l'Université est consciente de ce dossier et que le recrutement international peut s'inscrire dans cette démarche. Ceci dit, l'Université est d'abord dans un mode de recrutement des étudiantes et des étudiants. Elle doit tenir compte du fait que l'on ne peut brimer le choix des étudiantes et des étudiants qui veulent retourner dans leur pays après les études.

Un membre indique qu'il ne faut pas mélanger le recrutement et l'immigration. Les programmes d'immigration sont spécifiques et il y a tout à gagner d'avoir un discours proactif sur la question. Un projet comme la transition de l'étudiante ou de l'étudiant international au marché du travail pourrait s'inscrire dans une telle démarche.

Une membre demande si les conditions d'admission ont un impact sur le recrutement. La vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales explique que les conditions d'admission n'ont pas été modifiées récemment. Des discussions sont en cours au sujet du parcours « mathématiques » des étudiantes et des étudiants du secondaire qui poursuivent à l'université. Ce parcours est plus exigeant que celui d'autres universités et il est à l'étude présentement.

Lancement du livre sur l'histoire de l'Université de Moncton – Un livre de grande importance pour l'Institution a été lancé le 19 décembre 2013. Le livre intitulé « Histoire de l'Université de Moncton » compte 400 pages et présente un voyage à travers le temps qui permet aux lectrices et aux lecteurs d'en connaître plus sur l'histoire plurielle de l'enseignement supérieur de langue française en Acadie. Les auteurs du livre sont Marc Robichaud et Maurice Basque.

Autres points soulevés :

Un symposium a eu lieu le 28 mars dernier au Campus de Moncton. Ayant comme thème « La contribution socio-économique des universités publiques du Nouveau-Brunswick », ce symposium a permis aux quatre universités publiques de faire le point sur plusieurs thèmes. En présence du ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, l'honorable Jody Carr, plusieurs présentations ont été faites par des intervenantes et des intervenants du milieu postsecondaire.

R : 03-CGV-140412

Raymond Théberge, appuyé par Yves Gagnon, propose :

« Qu'un mandat soit donné à la direction d'organiser une journée de travail portant sur les éléments qui touchent les étudiantes et les étudiants, notamment les sports universitaires, les activités qui attirent les jeunes et le concept de la vie étudiante. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

R : 04-CGV-140412

Marie-Noëlle Ryan, appuyée par Stéphane Robichaud, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport du recteur et vice-chancelier. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

11. BUDGET 2014-2015 DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

Voir le Document C, p. 1-47

Présentation du budget 2014-2015

Le président du Comité de finance, Stéphane Robichaud, indique que le Comité de finance a examiné le budget proposé et recommande son adoption. Il passe la parole au vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines.

À l'aide de diapositives électroniques, le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines rappelle que, dans la préparation des budgets des trois campus, la direction doit respecter l'objectif d'équilibre budgétaire dans ses opérations régulières afin d'assurer la pérennité financière de l'Université.

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines explique que les revenus de subventions et ceux des droits de scolarité sont les sources principales de revenus de l'Université. Il indique que, pour la première fois en vingt ans, il y aura une diminution dans les revenus de ces deux sources. Cette diminution est expliquée en grande partie par la diminution dans les inscriptions canadiennes. Conjuguée avec la chute démographique dans les écoles francophones de la province et l'augmentation de la compétition des autres institutions postsecondaires, cette diminution risque de s'aggraver dans les années à venir. Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines explique que les inscriptions canadiennes seront environ 300 de moins que prévu au budget et que cette diminution se poursuivra en 2014-2015 avec la perte de 100 inscriptions additionnelles.

Face à cette situation, le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines explique qu'une rationalisation des dépenses s'avère nécessaire. Le budget proposé tient compte de la problématique et propose un budget réaliste. Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines indique clairement que cette situation risque de se reproduire l'année prochaine et dans les années suivantes.

Enfin, le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines attire l'attention des membres sur le sommaire du budget 2014-2015. Il fait remarquer qu'un déficit de 628 000 \$ est prévu pour l'année 2014-2015, soit un déficit de 325 000 \$ au Campus de Moncton, un déficit de 139 000 \$ au Campus d'Edmundston et un déficit de 164 000 \$ au Campus de Shippagan. Il indique que des mesures seront prises au cours de l'année 2014-2015 pour résorber les déficits dans les trois campus.

Questions et commentaires

Lors de la discussion, plusieurs membres ont soulevés diverses questions. Voici les points principaux :

- Pourquoi avons-nous une variation des dépenses de 341 571 \$ entre 2013-2014 et 2014-2015 pour Bâtiments et terrain? Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines explique que le coût de l'énergie (gaz naturel) a augmenté de façon importante au cours de la dernière année. Des discussions sont en cours avec les Ressources matérielles afin d'examiner les options pour la conservation de l'énergie. Des possibilités pourraient se présenter sous la forme d'un projet d'infrastructure financé par le gouvernement fédéral. À noter que malgré cette hausse, l'Université préfère le gaz naturel au mazout.
- À la page 28 du document, dans la section « Autres », un montant global de 448 060 \$ est prévu pour les honoraires d'associations, les frais professionnels, les griefs, les assurances responsabilité, les mauvaises créances et les frais bancaires. Une membre demande une meilleure ventilation de ce montant. Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines indique que ce montant est difficile à préciser dans un budget puisque d'une année à l'autre, les besoins peuvent changer. Pour donner un ordre de grandeur, il précise qu'il faut prévoir environ 250 000 \$ pour les honoraires d'associations, 100 000 \$ pour les mauvaises créances (liées surtout au non-paiement des droits de scolarité) et 100 000 \$ pour les frais professionnels.
- Une membre indique qu'il y a une culture du gaspillage d'électricité dans les facultés au Campus de Moncton. Elle note le cas de la Faculté des arts et des sciences sociales. Selon elle, il serait bien d'avoir un meilleur contrôle sur les lumières par exemple et propose qu'une étude soit faite sur le sujet. Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines précise que, dans les projets

11. BUDGET 2014-2015 DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON (suite)

d'infrastructures, ces considérations sont prises en ligne de compte de façon très rigoureuse. De plus, selon le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines, il serait sage d'investir surtout dans l'amélioration des bâtiments (salles de classe entre autres, conservation d'énergie) plutôt que dans la construction de nouveaux édifices. Au sujet d'une étude, le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines indique qu'une campagne de sensibilisation pourrait en effet être lancée.

- Une membre indique que la rationalisation pourrait se faire au niveau des salaires des cadres notamment celles et ceux qui ont des primes de 6000 \$ par année.
- Le représentant étudiant de la FÉÉCUM, appuyé par le représentant du Campus d'Edmundston, fait le point suivant : à la page 3 du budget, on fait référence à l'accès aux études universitaires; à la page 4 du budget, on fait référence à la diminution des inscriptions canadiennes en raison de la démographie; et à la page 5, on dit ceci : « compte tenu de la situation économique difficile de la province, d'une part, et de la chute démographique dans nos écoles francophones au cours des prochaines années d'autre part, la situation rencontrée cette année risque de se reproduire dans les années à venir ». Selon le représentant étudiant, il y a des éléments à contrôler et il y a des éléments à prévoir. Selon lui, on parle d'une augmentation de 3 % des droits de scolarité, et ce montant aurait dû être prévu il y a un certain temps. Selon lui, les étudiants sont pris entre deux institutions, soit l'Université, dont les dépenses augmentent d'année en année et que l'on n'arrive pas à contrôler, et la province, dont les revenus diminuent d'année en année. Les étudiantes et les étudiants se retrouvent dans le milieu pour subir les augmentations d'année en année. La fédération étudiante dénonce ce fait.

Selon le représentant étudiant, ceci remet en question le deuxième principe directeur, soit l'accessibilité aux études à l'Université de Moncton.

Selon lui, la situation variable du financement ne s'améliorera pas, car le nombre d'inscriptions diminue. Clairement, ceci veut dire qu'il y aura des augmentations de droits de scolarité l'année prochaine et dans les années à venir.

Au sujet de la concurrence, elle devient de plus en plus féroce d'année en année. Et ceci dans un contexte où le bassin d'étudiantes et d'étudiants francophones diminue d'année en année. Donc, est-ce que le fait d'augmenter les droits de scolarité d'année en année est une décision stratégique pour continuer le recrutement des étudiantes et des étudiants francophones et pour s'assurer que le recrutement se fait de manière transparente?

Selon lui, si l'on veut bâtir l'Acadie en développant des citoyennes et des citoyens qui vont intégrer la société pour y participer pleinement et les études universitaires deviennent un luxe, plutôt qu'un droit, nous ne sommes pas en train de remplir la mission de l'Université de Moncton. En votant l'augmentation de 3 %, le Conseil règle un problème à court terme, mais le Conseil ne le règle pas à long terme. Et selon lui, le message qui est donné aux étudiantes et aux étudiants internationaux, c'est que ces derniers devront payer le prix d'année en année. Pour ces raisons, le représentant étudiant indique qu'il va voter contre par conviction que la décision n'est pas stratégique.

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines indique qu'il reconnaît les préoccupations des étudiantes et des étudiants, mais souhaite préciser que l'augmentation des droits de scolarité n'est pas la solution envisagée automatiquement. Il indique ne pas connaître les paramètres de l'avenir. Selon lui, on ne peut se prononcer sur les années à venir. Il faut continuer de sensibiliser la province au sujet des études postsecondaires et l'importance de l'investissement dans les études postsecondaires pour pouvoir offrir une formation accessible à toutes et à tous. Il faut aussi se poser la question à savoir ce que veut l'Université de Moncton pour assurer sa viabilité. Il y a des choix stratégiques à faire.

Selon lui, il va falloir se regarder et se demander ce que l'on veut comme institution. Comment peut-elle répondre aux priorités que l'on veut se donner ensemble? L'objectif n'est pas d'y arriver en augmentant seulement les droits de scolarité. Il faut examiner toutes les options.

11. BUDGET 2014-2015 DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON (suite)

Le président du Conseil rappelle que dans la planification stratégique, il faut regarder comment l'Université va réagir aux défis qui se posent. La question démographique est évidente. Le mouvement associatif acadien découvre que ce qui était prévu il y a 20 ans devient en effet réalité. Peu importe la génération qui a fréquenté l'Université, la problématique des droits de scolarité a été au centre des préoccupations étudiantes. Au fil des ans, les générations n'ont pas réussi à aller chercher les consensus dans la société du Nouveau-Brunswick pour avoir un plus grand accès aux études postsecondaires. Ceci n'est pas la priorité des gouvernements. Comment allons-nous collectivement faire pour améliorer la situation? Selon lui, on ne doit pas répéter les mêmes choses.

- La discussion portant sur les droits de scolarité ne doit pas être un sujet tabou. Il ne faut pas *Osez rêver* à une hausse de droits de scolarité année après année. Il faut organiser une journée de travail qui traiterait de ces points. Il serait souhaitable aussi que l'administration des trois campus ainsi que les étudiantes et les étudiants travaillent ensemble pour trouver des solutions et entamer un dialogue qui durera toute l'année. L'éducation devrait être accessible à toutes et à tous.
- Plusieurs membres du Conseil des gouverneurs apprécient les commentaires des représentants étudiants. Plusieurs rappellent l'importance de faire du lobbying et de valoriser davantage l'éducation postsecondaire. Plusieurs indiquent que le président du Conseil des gouverneurs et le recteur et vice-chancelier devraient rencontrer les étudiantes et les étudiants après la réunion du Conseil des gouverneurs afin de répondre aux questions.
- Le représentant étudiant de la FÉÉCUM indique que la résolution du Conseil des gouverneurs qui indique que le budget doit demeurer confidentiel jusqu'à l'adoption de celui-ci fait en sorte que le processus est inconfortable pour la présidence de la FÉÉCUM. Selon lui, il est difficile de garder le secret en tant que représentant qui dénonce le budget. Selon lui, les étudiantes et les étudiants vont sentir qu'il les trahit, car il savait qu'il y avait une augmentation des droits de scolarité et qu'il l'a caché. C'est aujourd'hui, après adoption, qu'il peut procéder aux annonces. Il lance l'invitation à l'administration pour questionner le processus en tant que tel. Est-ce transparent de demander à un président d'une association de se taire? Selon lui, en raison de cette situation, ce n'est nullement à lui d'annoncer de mauvaises nouvelles aux étudiantes et aux étudiants. Le budget est la responsabilité de l'administration. Il demande à l'administration d'être proactif dans la façon de modifier ce processus pour le rendre plus transparent.
- La création d'un Comité d'économie d'énergie pourrait être une option intéressante pour faire des pressions sur le gouvernement. Des questions par rapport au *monitoring*, à l'isolation, aux lumières, à la conservation d'énergie pourraient être au cœur des attributions du comité. Certains programmes existent pour ce genre d'activités. Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines indique que les ressources matérielles ont été saisies de ces questions et toutes les options sont examinées régulièrement. Il ajoute que la technologie évolue rapidement.
- Certains membres notent que, dans la réflexion par rapport aux droits de scolarité, il y a lieu d'examiner les coûts de la vie et l'inflation sur une période d'au moins 20 ans. Certains rappellent que, sous le gouvernement de Shawn Graham, la question de l'éducation était au centre des préoccupations. Il voulait faire de cette province, une province apprenante. Il y a certes des leçons à tirer de cette approche.
- On rappelle que 1 sur 3 étudiantes et étudiants reçoit une bourse d'études de l'Université de Moncton. Des programmes comme le CNFS et le FINB, les campagnes de financement et les fonds comme ceux des Anciens et amis permettent d'offrir de nombreuses bourses chaque année.
- Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines rappelle qu'il est difficile de prévoir des budgets à long terme lorsque les subventions provinciales sont annoncées sur une base annuelle. Un financement à long terme est toujours préférable.

11. BUDGET 2014-2015 DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON (suite)

Globalement, les membres du Conseil soulèvent plusieurs questions et présentent des réflexions au sujet des choix stratégiques que devra faire l'Université de Moncton au cours des prochaines années. La proposition suivante est mise aux voix.

R : 05-CGV-140412

Stéphane Robichaud, appuyé par Caroline Haché, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte le budget 2014-2015 de l'Université de Moncton tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R05 Pour 15 Contre 3 Abstention 1 ADOPTÉE

12. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-140113, CEX-140120, CEX-140311 ET CEX-140411

R : 06-CGV-140412

Hermel Landry, appuyé par Josée Rioux-Walker, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive les procès-verbaux du Comité exécutif CEX-140113, CEX-140120, CEX-140311 et CEX-140411. »

Vote sur R06 Pour 18 Abstention 1 ADOPTÉE

13. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU CEX

13.1. CEX-140113

13.1.1. Autres

Aucune question n'est soulevée.

13.2. CEX-140120

13.2.1. Autres

Un membre demande que l'on discute du dossier du poste de l'ombudsman. Le recteur et vice-chancelier explique que des discussions sont en cours avec la conseillère en harcèlement et gestion de conflits afin de voir comment l'on pourrait intégrer la fonction d'ombudsman dans son travail. La conseillère étudie présentement le modèle de la University of New Brunswick. De plus, des discussions avec les ressources humaines sont en cours afin de savoir si des politiques doivent être modifiées.

13.3. CEX-140311

13.3.1. Rapport des ressources humaines

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines présente le rapport des ressources humaines en vertu de la *Politique de gestion des ressources humaines* adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV-010922) et modifiée aux réunions CGV-030426 et CGV-121201, et des dispositions prévues aux paragraphes 87(1) et 88(1) des *Statuts et règlements*, et compte tenu des objectifs visés par cette politique et ces règlements.

Campus de Moncton

En conformité avec les stipulations de l'article 25 ainsi qu'à celles des annexes « E » et « F » de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université de Moncton, il est recommandé :

Que la promotion au rang d'agrégé soit attribuée rétroactivement au 1^{er} janvier 2014 à la professeure **Selma ZAIANE-GHALIA** (École de kinésiologie et de loisir).

13.3.1. **Rapport des ressources humaines** (suite)**R : 07-CGV-140412**

Marie-Noëlle Ryan, appuyée par Liette Dumas-Sluyter, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte la promotion au Campus de Moncton telle que présentée dans le Rapport des ressources humaines. »

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

13.3.2. **Autres**

Aucune autre question n'est soulevée.

13.4. **CEX-140411**13.4.1. **Autres (Nomination de la vice-rectrice adjointe à la recherche et doyenne de la FESR)**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le dossier de madame Lise Dubois. Il présente la formation et l'expérience de travail de la candidate. Il rappelle que, conformément à la procédure de renouvellement prévue dans la *Politique de sélection des cadres*, le Comité a procédé à une consultation écrite auprès des différentes instances de l'unité visée ainsi que des campus.

R : 08-CGV-140412

Jean Soucie, appuyé par Georges Arsenault, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte le renouvellement du mandat de **Lise Dubois** au poste de vice-rectrice adjointe à la recherche et doyenne de la Faculté des études supérieures et de la recherche pour la période allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2019. »*

Vote sur R08

Pour 18

Abstention 1

ADOPTÉE

14. **RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-140127**

Voir le Document D, p. 1

R : 09-CGV-140412

Jean Soucie, appuyé par Stéphane Robichaud, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le procès-verbal du Comité conjoint de la planification CCJ-140127. »

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

15. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**15.1. **Évaluation du programme de Baccalauréat en gestion de l'information**

Au cours de l'année 2013, les programmes régulier et coopératif du Baccalauréat en gestion de l'information ont été évalués par madame France Bouthillier, professeure à l'Université McGill. Le rapport préliminaire a été déposé le 8 mai 2013 et le rapport final fut déposé le 16 septembre 2013.

Dans son rapport, l'évaluatrice explique que les programmes offerts sont bien conçus et satisfont à un besoin. Elle souligne la qualité des étudiantes et des étudiants, ainsi que des professeures et des professeurs. Selon elle, les programmes ont beaucoup de potentiel et elle note que la discipline est encore en plein développement. Dans son rapport, madame Bouthillier propose de revoir les objectifs du programme, la séquence des cours et la possibilité d'offrir le programme à distance. Elle note aussi l'absence d'un stage pour le programme régulier.

15.1. **Évaluation du programme de Baccalauréat en gestion de l'information** (suite)

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle que le programme, offert en entier au Campus de Shippagan, est unique et ambitieux. Le vice-recteur présente les recommandations suivantes :

R : 10-CGV-140412

Jean Soucie, appuyé par Blanca Navarro Pardiñas, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte les recommandations suivantes :

RECOMMANDATION 1

Que les programmes de Baccalauréat en gestion de l'information (régime régulier et régime coopératif) soient maintenus en tenant compte des recommandations qui suivent.

RECOMMANDATION 2

Que les objectifs du programme soient revus en relation avec les quatre axes de gestion qui font partie du programme tout en ayant au moyen d'une étude des besoins, un regard particulier dans le domaine de la santé ou de tout autres domaines pertinents reliés à la discipline.

RECOMMANDATION 3

Que la séquence des cours soit revue afin d'initier plus tôt les étudiantes et les étudiants à la gestion documentaire et de les amener à comprendre plus tôt dans leur formation les fondements de la gestion de l'information, tel qu'il est recommandé par l'évaluatrice externe.

RECOMMANDATION 4

Que l'originalité du Baccalauréat en gestion de l'information soit démontrée et que son positionnement soit établi clairement sur le plan concurrentiel par rapport au continuum de compétences et de connaissances développées dans plusieurs programmes similaires existants au Canada, ainsi que le recommande l'évaluatrice externe.

RECOMMANDATION 5

Qu'on examine la possibilité d'intégrer au Baccalauréat en gestion de l'information (régime régulier) des stages optionnels ou obligatoires afin de donner aux étudiantes et aux étudiants l'occasion de mettre en pratique les connaissances acquises dans les cours du programme.

RECOMMANDATION 6

Que le Campus de Shippagan et le Secteur sciences révisent leurs stratégies de promotion et de recrutement en ce qui a trait au Baccalauréat en gestion de l'information et adoptent des stratégies plus proactives, notamment l'utilisation des médias sociaux et l'offre du programme en tout ou en partie à distance.

RECOMMANDATION 7

Que le Campus de Shippagan et le Secteur sciences examinent la possibilité de mener une étude auprès des étudiantes et des étudiants en fin de formation afin de s'enquérir de leur satisfaction relative à leur programme d'études. »

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

15.2. **Nouveau programme articulé de Baccalauréat appliqué en gestion des réseaux de distribution**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le nouveau programme articulé de Baccalauréat appliqué en gestion des réseaux de distribution. Il précise les objectifs du programme. Ces objectifs sont :

- d'acquérir des connaissances fondamentales se rapportant aux activités de la gestion du réseau de distribution d'une entreprise;
- de connaître et maîtriser un ensemble de pratiques privilégiées dans le domaine de la distribution; et
- d'affronter les défis du marché du travail et de s'orienter vers une carrière de spécialiste et gestionnaire en matière de distribution.

Le vice-recteur indique qu'il s'agit d'un programme ayant la formule 2 + 2 où les deux premières années du programme sont offertes au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et les deux dernières années sont offertes à l'Université de Moncton. Le programme s'inscrit dans les paramètres du projet de la reconfiguration des programmes. De plus, une entente portant sur les conditions d'admission aux programmes a été conclue entre le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et l'Université de Moncton.

Quelques membres du Conseil des gouverneurs indiquent leur satisfaction quant à la création de ce partenariat entre les deux institutions. De plus, le programme satisfait a un besoin réel quand on pense aux travaux dans les grands chantiers d'Halifax et du Grand Nord.

R : 11-CGV-140412

Yves Gagnon, appuyé par Adélarde Cormier, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte la création du programme articulé de Baccalauréat appliqué en gestion des réseaux de distribution. »

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

16. **NOMINATION AU POSTE DE VICE-RECTRICE, VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE**

Neil Boucher, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, quitte la salle.

Le recteur et vice-chancelier présente les grandes lignes du rapport final du Comité consultatif de sélection de la vice-rectrice ou du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

Un membre demande un huis clos sur la question. La proposition suivante est mise aux voix.

R : 12-CGV-140412

Jean Soucie, appuyé par Yves Gagnon, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs procède à huis clos, pour une période indéterminée, afin de discuter de la nomination. »

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

À la fin du huis clos, la proposition suivante est mise aux voix.

R : 13-CGV-140412

Daniel Héту, appuyé par Michel Côté, propose :

*« Que **André Samson** soit nommé vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour un premier mandat de cinq ans, soit pour la période allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2019. »*

Vote sur R13

Pour 16

Contre 3

Abstention 1

ADOPTÉE

17. UdeM DÉVELOPPEMENT INC.

Ce point est reporté à une réunion ultérieure.

18. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

Hermel Landry, membre du Comité de gouvernance, indique que le Comité s'est réuni le 21 février. Plusieurs points ont été discutés notamment la salle de réunion virtuelle (Leading Boards), le formulaire d'engagement de confidentialité, l'évaluation du Conseil des gouverneurs, les nominations au sein de divers comités et l'ébauche du plan de travail en lien avec le chantier de la gouvernance.

Un membre indique qu'il a aimé la conférence de monsieur Michel Nadeau. Il rappelle que monsieur Nadeau a fait des suggestions intéressantes sur le contenu des ordres du jour du Conseil des gouverneurs. De plus, certaines suggestions sur le nombre de réunion par année sont intéressantes. Le président du Conseil des gouverneurs indique que ces suggestions seront prises au sérieux et qu'il ne faut pas avoir peur des nouvelles idées.

Une membre discute du dossier de la confidentialité. Selon elle, pour les institutions publiques, la confidentialité doit être l'exception et non pas la règle. Elle indique que l'ordre du jour du Conseil des gouverneurs ne doit pas être confidentiel.

Monsieur Landry indique que le dossier portant sur la confidentialité sera examiné par le Comité de gouvernance au cours de la prochaine année.

19. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE

Le président du Comité de finance, Stéphane Robichaud, explique que le comité s'est réuni à quelques reprises pour examiner la proposition du budget 2014-2015. Il ajoute que, sur la scène canadienne, les inscriptions des étudiantes et des étudiants sont à la hausse au Canada, mais à la baisse au Nouveau-Brunswick. Selon lui, le Comité de finance doit être conscient de ce phénomène. Il ajoute que le taux de pénétration dans les écoles francophones du Nouveau-Brunswick est environ 30 %, ce qui est excellent. Toutefois, en raison du déclin démographique, il y a lieu de s'inquiéter pour l'avenir. Selon lui, le Comité de finance doit être en mesure de capter les risques financiers.

Le président ajoute, de son propre chef, que les cinq chantiers identifiés dans la planification stratégique auront une influence sur les inscriptions. Le budget universitaire est certes un élément clef dans cette planification.

Un membre indique qu'il faut développer des messages de solidarité et que l'on doit inclure la relève dans les débats. Il ajoute qu'il ne faut pas assumer que les étudiantes et les étudiants connaissent les statistiques et les données financières.

La vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales fait remarquer que le recrutement n'est pas l'équivalent des inscriptions. Les stratégies de recrutement sont présentes. Elle ajoute que la solidarité n'est jamais gagnée d'avance en Acadie. Selon elle, il va falloir multiplier les représentations, car l'Université ne va pas réussir à elle seule. Elle rappelle que certains défis appartiennent à la communauté.

Une membre indique que la qualité de l'enseignement est importante. L'Université, selon elle, doit miser sur l'excellence dans l'enseignement. Elle ajoute que l'excellence est au cœur de la rétention des étudiantes et des étudiants. Toujours selon elle, l'Université doit avoir plus de professeurs et professeurs réguliers et moins de chargées et chargés de cours.

20. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le président du Comité de vérification, Yves Gagnon, indique qu'une réunion a eu lieu le 24 mars dernier. Il indique que le Comité a donné un mandat au vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines de procéder à la mise en place d'une demande de proposition relativement au choix d'une auditrice ou d'un auditeur externe. Cette initiative permettra au Comité d'examiner les options, les nouvelles tendances et les prix du marché. Les discussions sur le choix de l'auditrice ou de l'auditeur auront lieu au mois d'août.

20. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION (suite)

Par ailleurs, le Comité a fait le point sur quatre mandats d'audit interne, notamment 1) l'évaluation des besoins en matière d'assurance de dommages; 2) l'outil de classification des emplois non académiques; 3) l'évaluation des risques à l'égard de la sécurité des technologies de l'information; et 4) le système des revenus, recevables et encaissements.

Aucune question n'est soulevée.

21. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines explique que le Comité s'est réuni le 10 février dernier. À l'ordre du jour, on y retrouvait les présentations annuelles des gestionnaires de portefeuille. De plus, le Comité a examiné les rendements des portefeuilles. Dans l'ensemble, les performances ont été bonnes.

Aucune question n'est soulevée.

22. PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-140306 ET SAC-140307

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente les procès-verbaux des réunions du Sénat académique des 6 et 7 mars. Il indique que, à la réunion du 6 mars, le dossier portant sur la viabilité des programmes n'a pas été reçu. Le Sénat académique a toutefois voulu permettre aux auteurs du rapport de présenter celui-ci. Cette décision ne porte pas atteinte au processus d'évaluation des programmes en tant que tel.

Par ailleurs, à la réunion du 7 mars, sept programmes reconfigurés ont été adoptés.

23. AFFAIRES NOUVELLES

23.1. Ordre du mérite Bleu et Or

La vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales indique qu'un nouveau projet sera présenté au Conseil des gouverneurs. Il s'agit de mettre sur pied un certificat d'excellence pour reconnaître le mérite académique et para-académique des étudiantes et des étudiants. Ceci permettrait de rehausser l'expérience étudiante.

Ce point est apporté à titre de préavis.

23.2. Remerciements

Le président remercie chaleureusement cinq personnes qui terminent leur mandat au sein du Conseil des gouverneurs, soit Kevin Arseneau, Jolaine Arseneau, Mathieu Lemieux, Bill Lévesque et Neil Boucher.

Les membres du Conseil des gouverneurs remercient chaleureusement monsieur Neil Boucher, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, qui terminera prochainement son deuxième mandat à titre de vice-recteur. Le président remercie monsieur Boucher pour son dévouement et sa loyauté tout au long de ses deux mandats.

Applaudissements.

24. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion régulière du Conseil des gouverneurs aura lieu le samedi 7 juin 2014 à Shippagan.

25. CLÔTURE

La réunion se termine à 15 h 40.

Contresigné le _____

Raymond Lanteigne, président

Lynne Castonguay, secrétaire générale

DOCUMENTS